



Date de génération de ce justificatif : 24/04/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

GOUELANIG – Cessation d'activité

Référence :

Départements de publication : Côtes d'Armor
Annonce légale publiée le 9 janvier 2026 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Cessations d'activité

In Extenso
Experts-Comptables

GOUELANIG Société à Responsabilité Limitée en liquidation Au capital de 1 000 € Siège social et de liquidation : 3 Saint-Valay – 22100 TADEN 953 422 573 RCS SAINT-MALO
L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 décembre 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Julian LIGUET, demeurant 3 Saint-Valay – 22100 TADEN, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 3 Saint-Valay – 22100 TADEN. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SAINT-MALO, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis – Le Liquidateur

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
